

8 mai 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'anniversaire du 8 mai 1945 et la politique agricole commune, Hôtel de ville de Saint-Maixent, le jeudi 8 mai 1980

Monsieur le ministre,

- monsieur le maire,

- messieurs les députés et sénateurs,

- messieurs les conseillers généraux,

- mesdames et messieurs les membres du conseil municipal de Saint-Maixent,

- chers amis de Saint-Maixent,

- Avec vous à Saint-Maixent l'école, je suis venu célébrer le double anniversaire d'une tradition et d'une victoire.

- La tradition concerne votre ville. Depuis cent ans, Saint-Maixent a lié son destin à celui des écoles de formation militaire. Le monument que je viens de dévoiler rappellera désormais ce mariage centenaire entre la ville et l'école.

- L'autre est national. Il concerne toutes les Françaises et les Français, car, voici trente-cinq ans, notre pays, libéré par la force de ses armes et de sa volonté, célébrait le 8 mai 1945 sa liberté retrouvée.

- Entre ces deux dates, 1881 (fondation de l'école) - 1945, il y a un trait d'union, la France et les Français. Tous les Français connaissent Saint-Maixent. La France doit beaucoup à vos écoles, elles ont formé successivement les officiers et les sous-officiers de ses armées. J'ai eu l'occasion de leur dire, tout à l'heure, mon estime et la reconnaissance de notre pays. J'ai l'occasion, tous les ans d'apprécier sur les places parisiennes et cette année aux Champs-Élysées la performance particulièrement brillante de l'école de Saint-Maixent.

- Je suis, depuis quelques instants, citoyen d'honneur de Saint-Maixent et vous allez voir que cette citoyenneté m'a donné aussitôt une grande compétence en ce qui concerne la connaissance des problèmes municipaux et locaux. Rien ne semblait prédisposer votre commune, au centre d'une région de tradition rurale, à devenir l'un des centres de formation les plus importants de nos armées. Le département des Deux-Sèvres est un département de tradition paisible, la nature poitevine porte, dit-on, à la concorde et à la paix. L'abbaye de Saint-Maixent, fondée aux premiers âges de notre histoire, se vouait à la protection des habitants et à la mise en valeur d'une région aux terres fertiles et souples.

RABELAIS et François VILLON ont célébré votre campagne. Aujourd'hui, votre région assise sur une agriculture et en particulier sur un élevage renommé, se tourne vers l'industrie agro-alimentaire. Une importante usine de traitement des viandes doit s'implanter bientôt à Saint-Maixent. Je me réjouis de voir se confirmer ici la vocation agro-alimentaire de notre pays et je voudrais à ce propos vous dire très familièrement quelle est l'action du Gouvernement, à l'heure actuelle, pour défendre les intérêts de l'agriculture française. Dans toutes les réunions qui se déroulent, le Gouvernement défend en Europe l'agriculture française. Il suffit pour le savoir de suivre les longs débats auxquels nous participons, auxquels j'ai participé la semaine dernière à Luxembourg, auxquels le ministre de l'Agriculture a participé ces jours-ci. Il faut aussi lire la presse européenne, voir les déclarations des autres, pour savoir combien le Gouvernement français défend en Europe la cause de l'agriculture française.

- Il s'est fixé deux objectifs et nos agriculteurs doivent comprendre qu'il est très important pour eux que nous puissions atteindre ces deux objectifs : le maintien pour l'avenir de la politique

eux que nous puissions atteindre ces deux objectifs : le maintien pour l'avenir de la politique agricole commune dont on sait que certains cherchent à obtenir le démembrement et, d'autre part, la fixation de justes prix pour la campagne en-cours. Ces justes prix, le Gouvernement les a évalués à dix pour cent `10 % ` statistique ` d'augmentation en moyenne pour les grandes productions. La franchise est de dire qu'il y a quelques mois ou quelques semaines, personne ne croyait que le Gouvernement finirait par obtenir une majoration de dix pour cent ou légèrement supérieure pour la campagne en-cours. Or, quels résultats avons-nous déjà obtenus ? Premier résultat, un accord à huit pays, à la seule exception de la Grande-Bretagne, sur le niveau des prix, cet accord donnant satisfaction à la demande présentée par la France. Peu de personnes croyaient que nous obtiendrions un accord sur un niveau de prix représentant un peu plus de dix pour cent pour les agriculteurs français. Ensuite, un accord à huit pays sur l'ensemble des problèmes qui intéressent le fonctionnement de la politique agricole commune. Là aussi, je fais appel à votre mémoire, vous lisiez dans les journaux, vous voyiez sur les écrans de votre télévision les attaques dont la politique agricole commune faisait l'objet.

L'intérêt de la France et l'intérêt de l'agriculture française, c'était d'éviter de se trouver en position isolée et la manoeuvre des adversaires de la politique agricole commune était d'isoler la France. Or, qu'avons-nous obtenu à cet égard ? Nous avons obtenu l'inverse. A l'heure actuelle, ce n'est pas la France qui est isolée, la France a, au contraire, réussi à rassembler avec elle tous ses partenaires de l'Europe continentale pour confirmer leur attachement à la politique agricole commune et ceci est essentiel pour garantir le maintien et le progrès de cette politique.

- J'ai, enfin, indiqué que le Gouvernement va mettre à l'étude les mesures nécessaires pour garantir aux agriculteurs français, et en-particulier aux éleveurs, le niveau de revenus correspondant aux dispositions de l'accord à huit. C'est-à-dire un niveau de revenus correspondant à la progression que j'indiquais tout à l'heure, légèrement supérieure à dix pour cent. Naturellement, le Gouvernement français fera tout pour tenter d'obtenir un accord à neuf, mais cet accord ne peut s'établir que sur les bases qui ont été maintenant décidées et confirmées à huit. Afin que nos agriculteurs n'aient pas un sentiment d'angoisse devant l'éventualité de ne pas aboutir à la mise en\_oeuvre de cet accord, les mesures nécessaires vont être, dès à présent, mises à l'étude et préparées. C'est pourquoi, il est important que les agriculteurs et les agricultrices français soutiennent l'action de ceux qui défendent la cause de leurs intérêts. Parce que en le faisant, c'est le meilleur moyen, pour eux, de renforcer la position de la France alors que l'inverse, évidemment, affaiblirait cette position à un moment où il est essentiel, au contraire, que la France soit en position de force pour obtenir les décisions qu'elle souhaite.

Monsieur le maire, où faut-il chercher la vocation militaire de Saint-Maixent ? Est-ce qu'il faut chercher dans le tempérament de l'enfant le plus illustre de votre ville, le colonel DENFERT-ROCHEREAU £ faut-il le rechercher dans votre caractère et dans vos coeurs ? Il a fallu beaucoup de persévérance et de volonté à vos élus pour que se maintienne, pendant un siècle, cette présence des écoles à Saint-Maixent et que se crée une forte tradition militaire.

- Une première preuve de cette fidélité fut donnée le 7 juillet 1926, lorsque le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. DURAND, qui appartenait au Gouvernement d'Aristide BRIAND, autorisait votre commune à porter le nom de Saint-Maixent l'école. Le mariage était célébré. Mais vous savez que malgré ce mariage, il y eut des tentations de divorce. Il y eut notamment après la guerre un certain nombre d'incertitudes qui ont pesé sur cette présence des moyens de formation à Saint-Maixent. Ce fut le cas, en 1972, notamment lorsque l'existence même de la présence militaire à Saint-Maixent fut mise en question et c'est à la ténacité de M. FOUCHIER que je viens de faire citoyen d'honneur de Saint-Maixent, par délégation des pouvoirs de M. le maire, c'est à la volonté collective de vos administrés que Saint-Maixent dut de garder ses écoles. Je peux vous dire que la présence d'un enseignement militaire à Saint-Maixent est désormais un fait acquis.

- Ce monument rappellera la fierté légitime de Saint-Maixent pour ces écoles militaires, une fierté qui est partagée par la France.

- Il faut aussi rechercher dans votre coeur les raisons de cet attachement. Depuis un siècle maintenant, les jeunes officiers, les jeunes sous-officiers, passés à Saint-Maixent, ont toujours

trouvé ici l'accueil, la sympathie et la compréhension nécessaires à leur formation. L'attitude des autorités locales, les relations confiantes qu'elles ont nouées avec le commandement militaire, n'ont jamais été atteintes par les événements ou par la polémique. Vous-même, monsieur le maire, qui êtes un Résistant, qui êtes un combattant, qui êtes aussi chef de bataillon de réserve, vous contribuez beaucoup à la qualité de ce climat. Votre conseil municipal n'a jamais refusé aux familles militaires les équipements de tous ordres nécessaires à leur vie quotidienne.

Les administrés, monsieur le maire, sont nombreux à être militaires, près d'un tiers de la population de la ville. Leur cohésion familiale, leur sens de l'honneur et de la solidarité, leur fidélité et leur dévouement en font une population consciente des intérêts publics.

- Ce sont aussi vos administrés civils, commerçants, artisans, fonctionnaires, membres de professions libérales qui créent un climat de bonne entente entre la ville, ces établissements militaires et les futurs cadres de nos armées.

- Président de la République et Chef des Armées, je suis sensible à ce climat de bonne entente, fait de considération mutuelle et d'entraide. C'est à cette attitude que je souhaite rendre hommage car elle traduit un comportement républicain vis-à-vis de nos armées.

- L'armée n'est pas une caste de notre société, elle est issue du peuple, partage ses aspirations, ses sentiments, ses opinions dans toute leur diversité. Elle est la République dans l'instrument de sa défense comme vous êtes également la République, monsieur le maire, dans le mandat que vous ont confié vos administrés. Cette place du centenaire, ce monument rappelleront à chacun que la République est une et qu'elle appelle donc à l'unité ceux qui la servent ou ceux qui la représentent.

Monsieur le maire, nous sommes le 8 mai, trente-cinquième anniversaire de la victoire, trente-cinquième anniversaire de paix en Europe. Je ne rappellerai pas les épreuves de la guerre `deuxième guerre mondiale` qui sont présentes dans les mémoires de certains d'entre vous et que vous avez évoquées vous-même tout à l'heure, monsieur le maire. J'évoquerais plutôt les espoirs que nous avons vu naître au moment de la victoire. Le réveil d'abord de notre sentiment d'unité nationale, forgé dans les rangs des forces françaises libres, dans ceux de la Résistance et dans ceux de nos armées combattantes.

- La volonté de réaliser en France une République moderne, dans la liberté, le progrès et la justice et enfin l'espoir d'une paix durable fondée sur la construction d'une Europe unie et indépendante. Voilà ce que les combattants de 1945 avaient dans l'esprit le matin du 8 mai. Le matin du 8 mai, dont je me souviens fort bien, vous aussi certainement, monsieur le maire, comme tous ceux dans cette salle qui l'avez vécu. Nous étions au bord du lac de Constance, dans la campagne et j'appartenais à un régiment de chars, je n'étais pas encore sous-officier, j'aspirais à le devenir, j'avais en effet ce grade très particulier de l'armée française qui s'appelle brigadier-chef ou caporal-chef de l'Infanterie et qui est à la limite indéfinie d'ailleurs des hommes de troupe et des sous-officiers. Mon char avait la radio pour communiquer avec ses voisins mais il n'avait pas la radio pour prendre les nouvelles à l'extérieur. Tout d'un coup, vers onze heures du matin, un de nos camarades est venu en courant vers notre char et nous a dit "ça y est, c'est la victoire". Nous étions tellement occupés de l'information extérieure que cette nouvelle nous frappait à la fois par son bonheur et son caractère complètement inattendu. Nous ne savions pas du tout qu'elle allait venir si vite et elle nous a laissé ce sentiment très étrange du temps suspendu, quand on s'est consacré entièrement à faire quelque chose, que cette chose s'interrompt, qu'on entre dans une autre période, qui est la période de la paix et que l'on souhaite que cette paix soit heureuse, bienfaisante et durable.

- Trente-cinq ans depuis la victoire du 8 mai 1945, ces objectifs sont restés les nôtres. Ce sont ceux que vous avez exposés tout à l'heure, monsieur le maire, pour Saint-Maixent et ce sont ceux que je m'efforce de tracer et de servir pour la France.

- Vive Saint-Maixent et ses écoles !

- Vive la République !

- Vive la France !